	<b>Groupe de travail « Foncier forestier »</b> <b>8 juin 2022 – 14h à 16h15 – Visio Teams</b> ----- Compte-rendu	5 pages Rédactrice : AFM Date : 16/06/2022
---	---	--

Le fichier Powerpoint présenté en réunion figure en annexe au compte-rendu.

### PARTICIPANTS AU GT

Organisme	Prénom	NOM	Présent ?
URCOFOR Occitanie - copilote du GT	Samuel	PONT	<b>oui</b>
SAFER OCCITANIE	Maud	CHEVIGNON	<b>oui</b>
ONF MIDI MEDITERRANEE	Nicolas	LANDES	<b>oui</b>
ONF MIDI MEDITERRANEE	Lydie	KUUS	<b>oui</b>
Région Occitanie	Hugo	LECHARPENTIER	<i>Absent</i>
FRANSYLVA (Fédération des syndicats de forestiers privés)	Pierre	ECLACHE	<b>oui</b>
Syndicat de développement local du Pays Coeur d'Hérault	Marion	MUNCH	<i>Absente</i>
FORET PRIVEE LOZERIENNE ET GARDOISE	Théo	GABION	<i>Absent</i>
CRPF Occitanie	Antoine	DELARUE	<b>oui</b>
IGN	Philippe	ABADIE	<i>Excusé</i>
Parc National des Cévennes	Kisito	CENDRIER	<b>oui</b>
<b>OPenIG - copilote du GT</b>	Anne	FROMAGE-MARIETTE	<b>oui</b>
OPenIG	Myriam	CROS	<b>oui</b>
OPenIG	Bertrand	RICHARD	<b>oui</b>

Les consensus issus des réunions précédentes sont présentés, de même que les objectifs de cette 6<sup>ème</sup> réunion (diapos 2 à 4).

## I – SUIVI DES ACTIONS DECIDEES EN GT n°5

OPenIG présente le suivi des actions décidées le 29 mars :

Qui	Quoi	Quand	Avancement (08/06/2022)
OPenIG	Compte-rendu	Dès que possible	Transmis le 12 avril
	Continuer à diffuser les livrables pour test aux membres du GT (SAFER, ...)	En continu	Pas de nouvelle demande
	Diffuser le nouveau document « conditions procédurales de diffusion »	Avril	Envoyé le 7 juin et présenté en GT le 8
	Choisir la version de postgres/postgis la plus pertinente pour les livrables sql	Avant prochaine réunion	Postgres 11
	Informers le CRIGE PACA et le CRAIG des travaux réalisés	Avril	Mail envoyé le 3 mai ; réponse du CRIGE PACA le 5 mai (leur GT en sommeil ; prio = desserte forestière)
	Recenser au sein du GT les besoins d'affinage de la couche « forêts publiques »	Mi-avril	Mail envoyé le 21/04, URCOFOR a répondu
	Demande formelle à l'ONF sur cette couche « forêts publiques »	Fin avril	A faire (mail)
	Rencontrer TETIS pour les coupes rases	Avril	Fait le 07/04 Accès au portail crée par INRAE pour OPenIG Demande pour diffusion faite le 12/04
	Se renseigner auprès des producteurs d'OSO sur la fiabilité associée aux 3 classes forestières (feuillus, conifères, landes ligneuses).	Avril	Résultats transmis le 25/04
	Enquête auprès des SDIS adhérents sur les remontées d'informations suite aux incendies	Avril	Mail envoyé le 21/04 Mail à DPFM envoyé le 02/05
	Consulter le GT sur l'intérêt pour les 2 solutions relatives aux nus-proprétaires (enquête)	Avril	Mail envoyé le 03/05
URCOFOR	Transmettre à OPenIG le résultat des tests de comparaison de bases de données sur 2 communes des PO	Avant prochaine réunion	Impossible (tests pas retrouvés suite au départ d'une personne)
	Voir les possibilités de contribution financière aux travaux du GT pour 2022	Avant prochaine réunion	Peu probable pour 2022 (financeurs d'URCOFOR – DRAAF & Région – n'ont pas retenu tous leurs projets d'action)
OPenIG / URCOFOR	Organiser une réunion avec Viapyr sur l'accès aux données de desserte forestière	Avant prochaine réunion	Réu a eu lieu le 5 avril
ONF	Transmettre à OPenIG la couche des contours des forêts actualisée au 31 mars 2022	Avant prochaine réunion	Demande relayée à ONF national qui a du retard
	Transmettre à l'échelon national les demandes d'affinage dans la couche « forêts publiques »	Début mai	En attente de la demande officielle d'OPenIG

## **II – LIVRABLES & CONDITIONS DE DIFFUSION** (diapos 9 à 13)

Aucune nouvelle demande des livrables n'est parvenue à OPenIG depuis la réunion précédente : la SAFER et la Parc National des Cévennes sont toujours en attente d'un document officiel sur leur DPO.

### 2-1 / Nu-proprétaire versus destinataire de l'avis fiscal (diapo 10)

Rappel du GT précédent : Ce sont les nus-proprétaires (*champ « ccodro » de la table « propriétaire », qui peut contenir plusieurs personnes*) qui sont soumis au Plan Simple de Gestion ; or dans le fichier ne figure que le destinataire unique de l'impôt, c'est-à-dire l'usufruitier. Au contraire, l'ONF a besoin de connaître l'usufruitier.

Depuis cette dernière réunion, les membres du GT ont été consultés sur l'intérêt respectif de ces 2 possibilités :

- identifier un seul nu-proprétaire par parcelle dans les livrables
- ou fournir en plus des livrables la table « propriétaire » des fichiers MAJIC qui permet d'identifier tout type de nature juridique sur la parcelle dont la nue-proprété au format Postgresql.

Le CRPF Occitanie serait intéressé par une livraison de cette table au format CSV ; OPenIG réalisera des tests, mais il est possible que le très grand nombre de lignes empêche ensuite la manipulation des fichiers :

- si les tests étaient concluants, la livraison des CSV conviendrait au CRPF, à l'ONF, à la SAFER et à l'URCOFOR ;
- dans le cas contraire, OPenIG ajouterait un nu-proprétaire par parcelle dans les livrables 1 et 2 et modifierait les noms des champs pour permettre la distinction entre les informations usufruitier et nu-proprétaire. Cette modification n'entraînerait pas de difficultés pour les adhérents qui utilisent déjà la version actuelle des livrables dans leurs SIG. Il faudra cependant s'attendre à une augmentation du volume de la donnée.

### 2-2 / Conditions de diffusion des livrables

Le [formulaire de commande](#) vient d'être mis en place sur openig.org. Le document transmis la veille aux membres du GT sera actualisé avant mise en ligne. L'acte d'engagement devra être signé chaque année pour les MAJIC et pour les livrables du GT foncier forestier.

## **V – DONNEES SUR LES FEUX DE FORÊT** (diapo 14)

*Remarque : ce point, qui figurait au point 5 de l'ordre du jour, a été avancé afin que Kisito Cendrier, qui devait quitter la réunion à 15h, puisse y participer.*

OPenIG a enquêté auprès de ses SDIS adhérents et le Parc National des Cévennes (PNC) : les SDIS remplissent la base [BDIFF](#) gérée par IGN, où ne figure cependant que la localisation de l'incendie, et ni le contour des feux ni la cause. A travers ces échanges, OPenIG a appris que l'ONF réalisait actuellement une étude sur ce sujet pour le compte de la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne. Lydie Kuus pense qu'il y a également eu une étude sur ce thème en Occitanie il y a 2 ans, et demandera des précisions à son correspondant DFCl.

Le PN des Cévennes informe de l'existence d'[EFFIS](#), European Forest Fire Information System, mise à jour 6 fois par jour en se basant sur des capteurs de la NASA (MODIS et VIIRS) ; les données, depuis 2003, sont récupérables assez facilement (voir les informations transmises post-réunion par le PNC [en annexe](#)). La résolution spatiale n'est pas fine (1 km), si bien que le PNC souhaiterait savoir s'il existerait 'autres outils permettant de récupérer les informations sur les feux de forêt à une échelle plus fine. Bertrand Richard informe que l'outil « coupe rase » développé par IRSTEA pourrait peut-être répondre partiellement à ce besoin (voir le point 4 de l'ordre du jour).

## **III – POURSUITE DES TESTS DE CROISEMENT AVEC OSO** (diapos 15 à 19)

Il s'agit toujours de trouver une alternative acceptable dans le cas où la BD Forêt ne serait plus maintenue par IGN. De premiers tests avaient été présentés fin mars sur l'Ariège. De nouveaux tests ont été réalisés sur l'Hérault, et comparés à la « réalité terrain » représentée par la BD Forêt (IFN 2018).

Il s'avère que la précision d'OSO est moyenne pour détecter la forêt de la « non-forêt », moyenne sur les classes feuillus et conifères, et très faible pour les classes « landes ligneuses » et « prairies-pelouses ».

**Le GT acte la fin des tests avec OSO.**

## **IV – OUTILS UTILISANT LA TELEDETECTION**

### 4-1 / Outil de détection des coupes rases (diapos 20 et 21)

OPenIG a participé à une réunion avec l'unité de recherche TETIS (Kenji OSE), qui a présenté le portail coupe rase (à partir des données Sentinel-2 (*résolution spatiale : environ 10 mètres ; survol tous les 5 jours*) et d'une chaîne de traitements). Ce portail est opérationnel et accessible aux DDT, avec des flux WMS intégrables dans des SIG. OPenIG a effectué une demande officielle d'accès à ce portail auprès du ministère de l'Agriculture, sans succès à ce jour.

**L'URCOFOR et le CRPF seraient intéressés.**

L'ONF dispose déjà de ce type d'information via des relevés terrain aménagement et type de coupe par unité de gestion), et se propose de **fournir à OPenIG des données issues de ses propres bases afin qu'OPenIG puisse les comparer** aux sorties du portail « coupes rases » mis en place par TETIS. Après discussion, il s'avère que les zones de coupes rases ne sont pas fréquentes : elles ont essentiellement lieu en Lozère, dans les hauts-cantons de l'Hérault...

L'ONF est également intéressé pour avoir une source de donnée supplémentaire permettant de compléter les informations terrains, dans le cas d'absence de remontée ou de remontée partielle d'information.

La SAFER est également intéressé ; il faudrait exclure les zones « tagguées friches » issues de l'outil Vigifriches.

### 4-2 / Détection des anomalies de végétation (diapos 22 à 26)

Bertrand Richard présente ce [package Python « Fordead »](#) développé par les chercheurs du CES Changements et santé des forêts tempérées à partir de données Sentinel-2 et testé pour le scolyte de l'épicéa. Lui-même l'a testé pour les châtaigniers en Lozère, mais les résultats ne sont pas concluants. Il faudrait disposer de données terrain complémentaires, et tester d'autres indices. En revanche, il serait possible avec cet outil d'identifier les coupes rases et les incendies.

L'INRAE a signalé à OPenIG que :

- ce script serait transformé en plug-in QGIS, plus facile à utiliser, d'ici la fin d'année.
- l'ONF national allait travailler à son amélioration avec l'INRAE ; OPenIG va essayer de récupérer le nom des personnes et les transmettra à Lydie Kuus et Nicolas Landes

## **V – AUTRES INFORMATIONS**

*Seuls les échanges complémentaires aux informations figurant sur ces diapos sont repris ci-dessous.*

- Le « portail national pour les collectivités forestières » à destination des Maires a été déployé il y a une quinzaine de jours sur des départements pilotes (dont 3 en Occitanie : Gard, Hérault, Lozère). Les collectivités de ces départements ont été prévenues par mail par l'ONF national; elles peuvent se créer gratuitement un compte pour accéder aux informations N'y figurent a priori que des informations de localisation, l'historique des coupes et la prévision de coupes, mais aucune information sur le foncier. **Une démonstration de ce portail sera effectuée lors du prochain GT.**
- L'URCOFOR fait une démonstration de son OFFRE actualisé, avec notamment de nouvelles fonctionnalités grâce aux livrables du GT : les ventilations des surfaces forestières sont plus correctes que dans la version précédente qui utilisait les fichiers fonciers. Il ne s'agit toujours pas d'un webSIG, mais d'un outil « presse bouton » qui permet aux agents de l'URCOFOR d'éditer des rapports pdf pour les élus. De nouveaux développements seront peut-être réalisés ultérieurement. L'URCOFOR se propose de transmettre au CRPF des éléments de méthodologie qui leur ont permis de cibler les propriétés communales dans les données MAJIC.
- L'URCOFOR avait déposé un projet d'action autour de l'identification des obligations légales de débroussaillage, mais la Région (le Service Forêt) et la DRAAF ne l'ont pas retenu parmi les actions financées. Ils ne pourront donc pas contribuer financièrement aux travaux du GT en 2022, mais réessaieront pour 2023.
- La liste des données Viapir avait été transmise aux membres du GT, personne n'est intéressé, notamment car certains membres (CRPF, ONF) ont eux-mêmes accès directement au portail Viapir.

## **VI – BILAN DU GT**

L'URCOFOR salue le caractère très opérationnel de ce GT, qui a abouti rapidement à des livrables concrets, et dont le rôle évolue maintenant vers un partage d'informations au sein d'acteurs ayant de nombreuses interactions et besoins partagés ; on y découvre et on y apprend (portail coupes rases, EFFIS...). Il souhaite que ce GT puisse se réunir au moins une fois par an pour continuer à échanger.

L'ONF, le CRPF et la SAFER partagent de point de vue de disposer de ce lieu d'échange. Fransylva, tout au long de ces réunions, a pu recueillir des informations lui permettant de disposer de davantage d'arguments lorsqu'il discute avec la DRAAF ou la Région. Le CRPF propose que pour une prochaine réunion, il y ait des visualisations de données superposées avec les plans simple de gestion ; la démonstration de M. Delarue n'a pas pu être faite pendant cette réunion suite à un problème technique.

Le GT a pu être opérationnel notamment grâce au renfort de l'équipe d'OPenIG pendant 6 mois par Bertrand Richard, qui est chaleureusement remercié par tous les participants.

## **VII – PROCHAINE REUNION**

Un sondage framadata sera organisé en septembre pour fixer une date en novembre.

## **VIII – RELEVÉ D'ACTIONS**

Qui	Quoi	Quand
OPenIG	Compte-rendu	Dès que possible
	Tester la livraison au format CSV et modifier la chaîne de traitement et la documentation en fonction des résultats	Juin
	Diffuser sur l'IDG le nouveau document « conditions procédurales de diffusion »	Juin
	Demande formelle à l'ONF sur cette couche « forêts publiques »	Dès que possible
	Transmettre à l'ONF des extraits PDF des données coupes rases sur les secteurs test	Dès que possible
	Relancer le Ministère de l'agriculture sur l'accès au portail « coupes rases »	Juin
	Récupérer auprès d'INRAE le nom des personnes travaillant avec INRAE sur «la détection des anomalies de la végétation » et les transmettre à Lydie Kuus et Nicolas Landes	Juin
URCOFOR	Transmettre la méthode de filtrage des propriétaires, pour que le CRPF puisse l'utiliser	Eté
ONF	Transmettre à OPenIG couche « contours des forêts » actualisée 31/03/22	Avant prochaine réunion
	Transmettre à échelon national les demandes d'affinage dans la couche « forêts publiques »	Juin
	Se renseigner sur l'étude réalisée par l'ONF pour la DPFM sur les feux de forêt	Eté
	Se renseigner sur une étude sur les feux de forêt qui aurait été réalisée en Occitanie en 2020	Eté
	Effectuer comparaisons entre données « coupes rases » INRAE et ONF	Juin
	Contacteur les personnes de l'ONF travaillant avec INRAE sur « anomalie de la végétation »	Eté
	Préparer une démonstration du portail national	Prochaine réunion

### Annexes :

1 / Powerpoint présenté en réunion

2 / Informations sur EFFIS transmises par le Parc National des Cévennes

**De:** Bertrand Richard <brichard@openig.org>  
**Envoyé:** jeudi 9 juin 2022 12:02  
**À:** Antoine DELARUE CRPF Occitanie; FPLG; Fransylva Occitanie; Hugo LE CHARPENTIER; Lara MORNET-HESS; Lydie KUUS; Marion MUNCH; Maud CHEVIGNON; Nicolas LANDES; Philippe Abadie; Samuel PONT  
**Cc:** Anne Fromage-Mariette; Kisito CENDRIER; Myriam Cros  
**Objet:** OPenIG - GT Foncier Forestier - données incendies EFFIS

Bonjour,

Voici les liens que nous a transmis Kisito Cendrier pour accéder aux données SIG de l'EFFIS.  
Merci à lui!

- > Aller sur le site <https://effis.jrc.ec.europa.eu/>
- > Aller dans le menu Apps > data and services



About ▾

Publications ▾

A



> Dans data and services, aller tout en bas pour télécharger les données shape ou spatiale

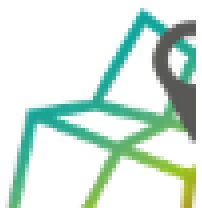
**Data from the [European Fire Data](#)**  
**Country totals (burnt areas & number of fires)**  
**Download the country totals in .csv**

 **[Total burnt areas \(3.9 KB\)](#)**

 **[Total number of fires \(3.7 KB\)](#)**

**Download real-time updated Burnt areas**

Cordialement.



Bertrand RICHARD  
Chargé de mission  
Association OPENIG

[www.openig.org](http://www.openig.org) [Venir me voir](#)



# GT Foncier forestier n°6

## ORDRE DU JOUR

1 /Rappel des GT précédents

Bilan des actions décidées en GT5

2 /Livrables : bilan de production

(dont : modalités de diffusion)

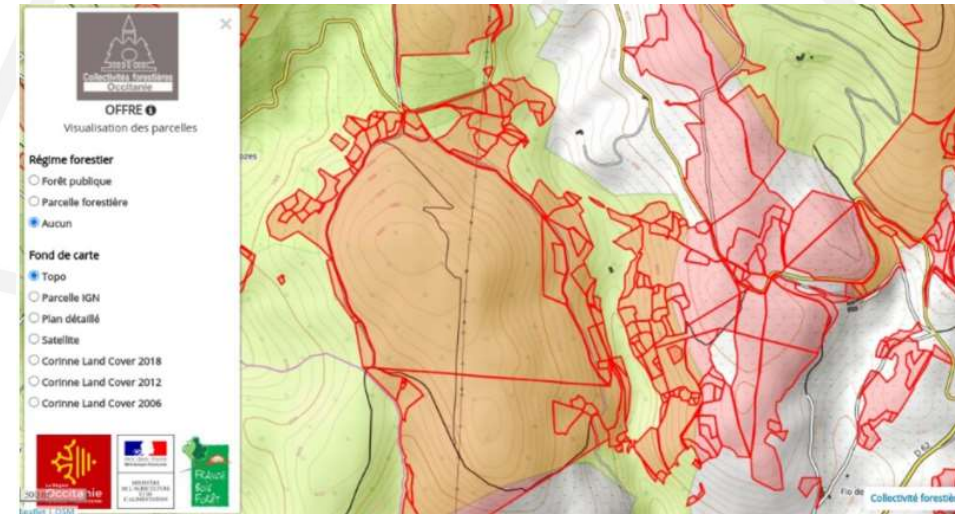
3 /Essai de croisement avec OSO

4 / Détection des coupes rases / anomalies

5 / Forêts brûlées

6 / Infos des membres du GT (dont démonstration de l'OFFRE)

7 / La suite ?





# 0 / Qui ? Pourquoi ?

- ◆ CDD de Bertrand RICHARD à OPenIG (4 oct – 30 juin)
- ◆ Nouveau venu : Parc National des Cévennes
- ◆ Objectifs du GT : faciliter travaux de ses membres en mutualisant actions





## Foncier forestier

[Edit](#) [Tester](#) [Results](#) [Delete](#) [Révisions](#)

En 2017, l'Union régionale des collectivités forestières d'Occitanie ([URCOFOR](#)) a souhaité travailler sur la facilitation de l'identification des Biens Vacants Sans Maître. Cela a notamment débouché sur la création, en 2019, de [l'observatoire du foncier forestier pour les élus \(OFFRE\)](#) ; en 2020, l'URCOFOR a réuni un certain nombre d'acteurs du monde forestier pour enrichir cet observatoire. Il s'est alors avéré pertinent de créer un groupe de travail au sein d'[OpenIG](#) piloté par l'URCOFOR.

Ce groupe existe depuis le printemps 2021. Ses objectifs sont :

- Connaître les outils de suivi du foncier forestier existants dans la région (tant au sein de l'URCOFOR que d'autres organismes)
- Recenser les besoins des différents partenaires (au-delà du GT)
- En déduire des actions possibles, faisabilité, priorisation, ressources disponibles / nécessaires pour réaliser une nouvelle version de l'observatoire du foncier forestier

### Les rendez-vous

#### GT Foncier forestier

mar 29/03/2022 - 14:00

### Les animateurs

Samuel PONT

Anne FROMAGE-MARIETTE

### Les membres

Myriam CROS

Nicolas LANDES

Maud CHEVIGNON

HUGO LE CHARPENTIER

pierre eclache

Théo Gabion

Philippe Hans

Lara Mornet-Hess

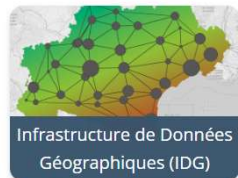
Sébastien Bourdeau

Antoine DELARUE

Laurent FIRMIN

Bertrand RICHARD

## Groupes de travail



# 1 / Ce qu'il est ressorti du GT n°5

- ◆ 4 organismes (URCOFOR, ONF, CRPF et Pays Cœur d'Hérault) ont présenté leur **expérience d'utilisation des livrables du GT** issus des croisements MAJIC x PCI vecteur x BD Forêt
  - livrable 1 (parcelle)
  - livrable 2 (division parcelle par entité BD Forêt)
- ◆ Essais de croisement de MAJIC x PCI vecteur avec :
  - **OSO** : mais quelle « véracité terrain » d'OSO ?
  - **OCS GE** : faible résolution temporelle et spatiale
- ◆ Projet d'utilisation de **produits de la télédétection** :
  - Coupes rases
  - Anomalies de végétation



Qui	Quoi	Quand	Avancement
OPenIG	Compte-rendu	Dès que possible	Transmis le 12 avril
	Continuer à diffuser les livrables pour test aux membres du GT (SAFER, ...)	En continu	Pas de nouvelle demande
	Diffuser le nouveau document « conditions procédurales de diffusion »	Avril	Va être envoyé le 7 juin et présenté en GT le 8
	Choisir la version de postgres/postgis la plus pertinente pour les livrables sql	Avant proch. réunion	Postgres 11
	Informers le CRIGE PACA et le CRAIG des travaux réalisés	Avril	Mail envoyé le 3/05 ; réponse CRIGE PACA le 5 mai (leur GT en sommeil ; prio = desserte forestière)
	Recenser au sein du GT les besoins d'affinage de la couche « forêts publiques »	Mi-avril	Mail envoyé le 21/04, URCOFOR a répondu
	Demande formelle à l'ONF sur cette couche « forêts publiques »	Fin avril	Mail envoyé le 7/06
	Rencontrer TETIS pour les coupes rases	Avril	Fait le 07/04 ; accès au portail créé par INRAE pour OPenIG ; demande au Min. Agriculture pour diffusion faite le 12/04, relance en mai (pas de réponse)
	Se renseigner auprès des producteurs d'OSO sur la fiabilité associée aux 3 classes forestières	Avril	Résultats transmis le 25/04
	Enquête auprès des SDIS adhérents sur les remontées d'informations suite aux incendies	Avril	Mail envoyé le 21/04 Mail à DPFM envoyé le 02/05 : en attente réponse
	Consulter le GT sur l'intérêt pour les 2 solutions relatives aux nus-propriétaires (enquête)	Avril	Mail envoyé le 03/05

# 1 / Suivi des actions du GT n°5 (2 sur 2)

URCOFOR	Transmettre à OPenIG le résultat des tests de comparaison de bases de données sur 2 communes des PO	Avant prochaine réunion	
	Voir les possibilités de contribution financière aux travaux du GT pour 2022	Avant prochaine réunion	
OPenIG / URCOFOR	Organiser une réunion avec Viapyr sur l'accès aux données de desserte forestière	Avant prochaine réunion	Réu a eu lieu le 5 avril
ONF	Transmettre à OPenIG la couche des contours des forêts actualisée au 31 mars 2022	A v a n t prochaine réunion	
ONF	Transmettre à l'échelon national les demandes d'affinage dans la couche « forêts publiques »	Début mai	

# 1 / Actions techniques réalisées depuis le GT n°5

## Avril

- Coupes rases : réunion INRAE, tests portail coupes rases
- Etude de fiabilité des données OSO

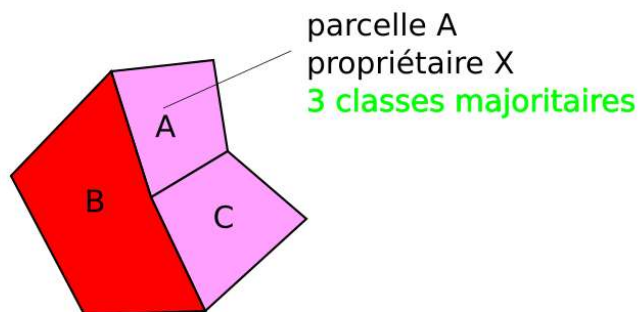
## Mai

- Test du package fordead (INRAE)
- Finalisation de la chaîne de traitement des livrables
- Finalisation des documents liés aux livrables (acte d'engagement et conditions procédurales de diffusion)



## 2 / Livrables : rappel sur le contenu

### Livrable 1

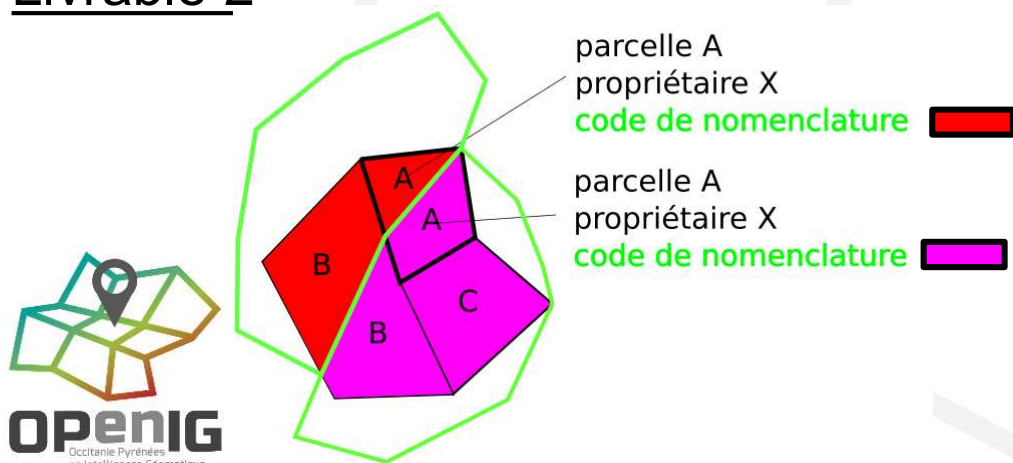


Entité géographique : la parcelle

Contient les informations :

- de la parcelle,
- le destinataire de l'avis fiscal
- 3 classes majoritaires BD Forêt + superficie
- superficie totale BD Forêt
- compte nb classes

### Livrable 2



Entité géographique : division de la parcelle par les entités de la BD Forêt

Contient les informations :

- de la parcelle
- le destinataire de l'avis fiscal
- de la classe de la BD Forêt



## 2 / Livrables : bilan de la production

### Mise en place du format SQL et intégration à la chaîne de traitement

- Echelle régionale
- PostgreSQL 11
- Tables :
  - parcelle
  - découpes

## 2 / Un dernier choix à faire en GT...

### Identification des nus-proprétaires : **CHOIX A FAIRE AUJOURD'HUI**

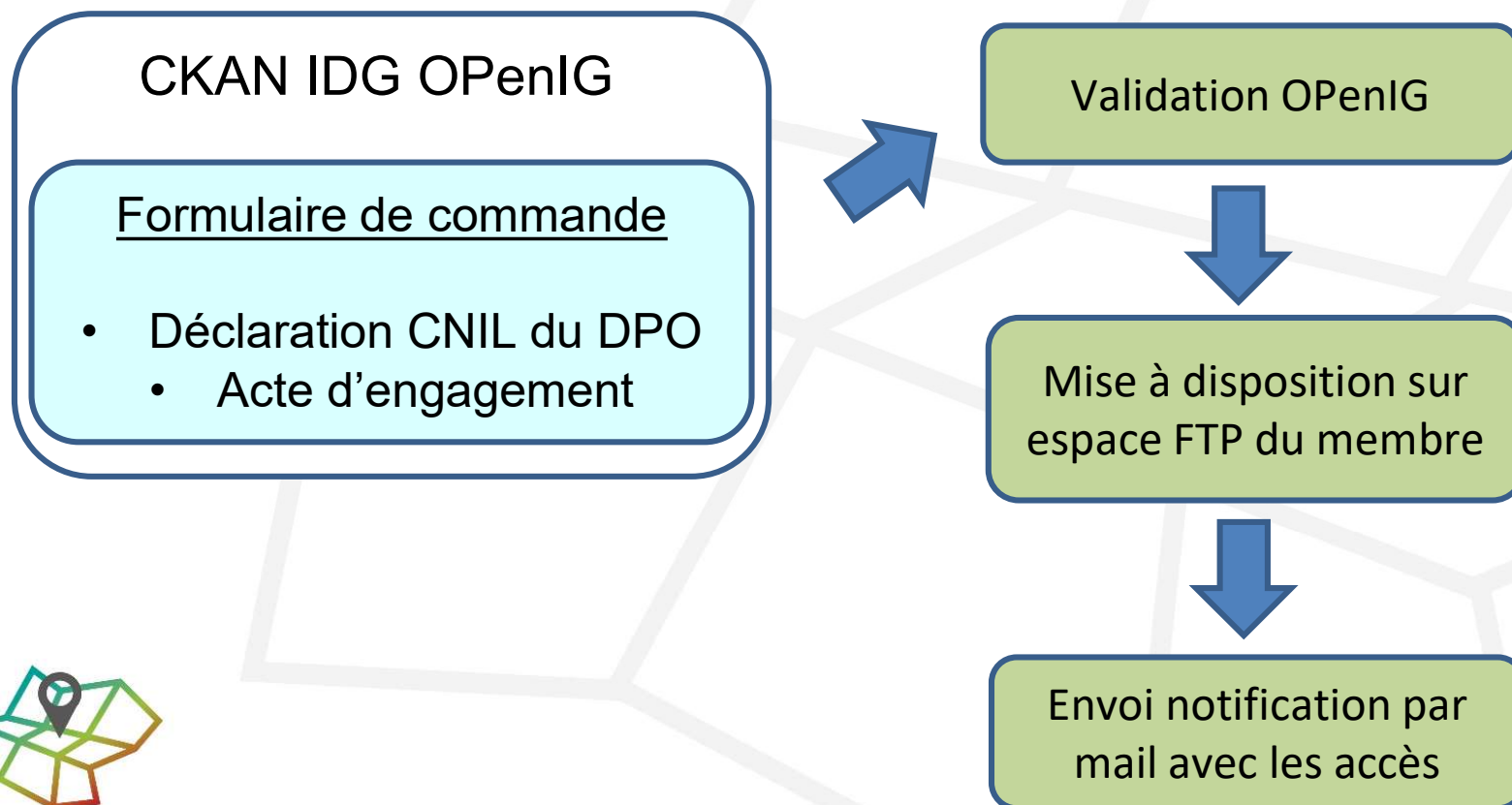
Identification d'un nu-proprétaire dans les livrables  
(modification du nom des champs, augmentation du volume des  
données)

OU

Fournir la table propriétaire (au format SQL)

## 2 / Conditions procédurales de diffusion

### Schéma d'accès / instruction de la demande



# 2 / Formulaire de commande

Mise en production  
du formulaire de  
commande des  
livrables

[idgo.openig.org/cadastre\\_forestier/order/](http://idgo.openig.org/cadastre_forestier/order/)



Commande des fichiers Foncier Forestier

## Commande des fichiers Foncier Forestier

Ce formulaire permet aux ayants-droits des données MAJIC de commander des fichiers Foncier Forestier issus des croisements des données MAJIC, PCI Vecteur et BD FORET en Occitanie par OPENIG.

Avant de faire votre demande, veuillez prendre connaissance des conditions et des contraintes applicables sur cette donnée : [Documentation](#).

Pour chaque demande, Les deux documents suivants doivent être fournis :

- Un acte d'engagement DGFIP rempli. [Télécharger l'acte d'engagement à remplir](#).
- Un récépissé CNIL de l'organisation. Le DPO peut être désigné en ligne via [ce lien](#).

Ces documents peuvent être téléversés via le formulaire ci-dessous.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé et votre demande sera traitée sous 15 jours par l'administrateur **Plateforme OPENIG**.

**Important :** il ne peut y avoir qu'une seule commande, donc une seule livraison par organisme.

### Déclaration CNIL désignant le DPO de l'organisation\*

ou déposez le fichier dans cette zone.

### Acte d'engagement DGFIP\*

ou déposez le fichier dans cette zone.

Valider votre commande



# 2 / Documents nécessaires



DÉSIGNATION  
N° DPO

## DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

### ORGANISME DÉSIGNANT LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

N° SIREN  
Nom de l'organisme  
Nom du représentant légal  
Adresse postale

Pays

### DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DÉSIGNÉ

Nom du délégué  
Date de prise de fonction  
Adresse postale

Pays

### COORDONNÉES PUBLIQUES

Ces informations de contact permettent à toute personne de joindre le délégué facilement. La CNIL les tient à disposition du public dans des formats ouverts.

Ligne téléphonique dédiée  
Adresse électronique dédiée

Les exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (statut, fonction, missions, qualités professionnelles) sont définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD). Le non-respect de ces dispositions est passible de sanctions.

En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3 Place de Fontenoy, TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - 01 53 73 22 22 - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Les données personnelles nécessaires à l'accomplissement des missions de la CNIL sont conservées et traitées dans des fichiers destinés à son usage exclusif. Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits Informatique et Libertés en s'adressant au délégué à la protection des données de la CNIL via un formulaire en ligne.



### ACTE D'ENGAGEMENT

#### DE MISE A DISPOSITION DES DONNEES NUMERIQUES DES FICHIERS DES CROISEMENTS BD FORET, PCI VECTEUR EDIGEO ET DES FICHIERS FONCIERS ISSUES DE LA BASE DE DONNEES MAJIC DE LA DGFiP

Les fichiers informatiques de données numériques désignés ci-après sont produits par l'association Occitanie Pyrénées en Intelligence Géomatique (OPENIG) à partir de la BD FORET de FIGN, du PCI vecteur EDIGEO ainsi que des fichiers fonciers acquis par la Région Occitanie auprès de la Direction Générale des Finances Publiques et diffusés auprès des ayants-droits.

- **Livrable 1** : identifiant les parcelles avec les 3 classes majoritaires par parcelle de la BD FORET, avec les informations de la parcelle et du destinataire de l'avis fiscal associé à la parcelle (à modifier éventuellement selon décision du GTG).
- **Livrable 2** : identifiant les parcelles découpées avec les entités de la BD FORET, avec les informations de la parcelle et de et du destinataire de l'avis fiscal associé à la parcelle (à modifier éventuellement selon décision du GTG).

Paramètre de la commande (à renseigner obligatoirement)

Format pour la livraison (1 seul choix possible)

- Format ESRI Shapefile
- Format PostgreSQL 11 (uniquement possible pour les ayants-droits sur la région entière)

Ces fichiers sont mis à disposition de :

(Nom de l'organisme)  
(adresse)  
(Nom, prénom du DPO)

Ci-après désigné : « le bénéficiaire »

Par l'acquéreur des données :

Raison sociale : OPENIG  
Adresse : 500 rue Jean-François Breton, 34090 Montpellier  
SIRET : 401 651 500 00019  
Code juridique : 9220

Ci-après désigné : « le licencié »

La mise à disposition des fichiers des croisements issus de la base de données Majic de la DGFiP est strictement subordonnée à la signature par le bénéficiaire du présent acte d'engagement. Par la signature de ce document, le bénéficiaire s'engage à :

- se conformer aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, aux textes pris pour son application ainsi qu'aux règles édictées par la CNIL sur les traitements de données à caractère personnel
- prendre connaissance de l'acte d'engagement Région/DGFiP ;
- prendre connaissance des spécifications techniques et juridiques présentées dans le document :
- PROC\_OPENIG\_fichiers\_fonciers\_DGFiP.pdf\* téléchargeable sur [https://www.openig.org/sites/default/files/foncier\\_forestier/PROC\\_OPENIG\\_fichiers\\_foncier\\_forestier.pdf](https://www.openig.org/sites/default/files/foncier_forestier/PROC_OPENIG_fichiers_foncier_forestier.pdf)

Par le présent acte, le bénéficiaire :

- s'interdit d'utiliser ces fichiers à des fins commerciales (actions de publicité ou de démarchage) ou politiques (envoi de tracts d'une organisation ou d'un parti politique) ;
- s'engage à n'exploiter ces fichiers au sein de sa propre structure, sous toute forme et sous tout support, qu'après avoir pris connaissance des mesures de protection ad hoc à mettre en œuvre ;
- est conscient qu'il ne peut accéder aux données que dans le cadre de son territoire de compétence, et que dans le cadre des compétences exercées par sa structure ;
- s'interdit toute reproduction aux fins de divulgation, communication, mise à disposition, transmission des fichiers et des données à des tiers, sous toute forme, sur tout support, par quelque moyen et quelque motif que ce soit, à des tiers ne faisant pas partie des ayants droit aux fichiers fonciers ;
- reconnaît que tout manquement de sa part à ces dispositions engagera sa pleine et entière responsabilité à l'égard de la Région Occitanie, d'OPENIG et de la DGFiP,
- atteste avoir pris connaissance de la procédure OPENIG susmentionnée et s'engage à en respecter les termes et conditions.

OPENIG se réserve le droit de procéder à tout contrôle permettant de s'assurer du respect de ces engagements.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(Qualité du prestataire pour une personne morale)



## 5 / Données incendies

Prise de contact avec les SDIS adhérents + Parc National Cévennes

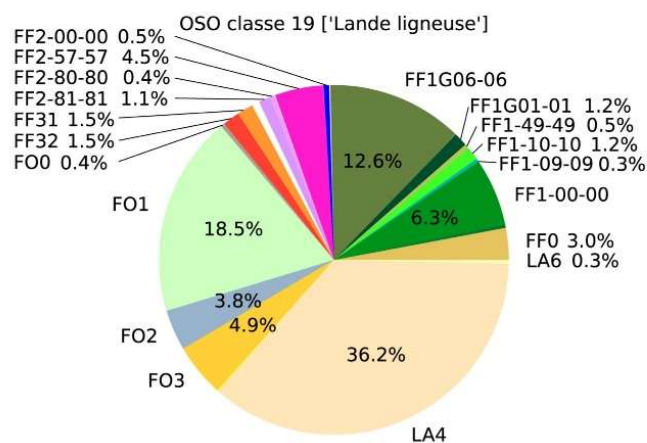
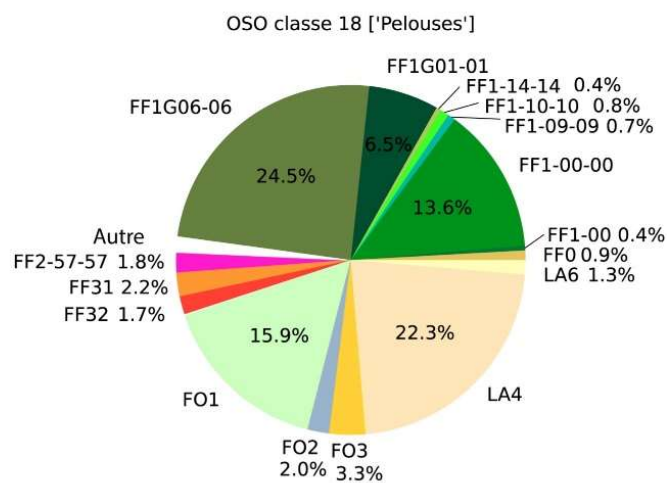
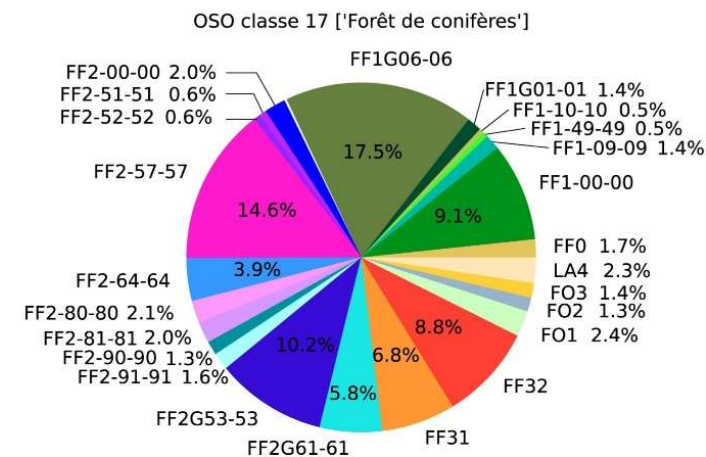
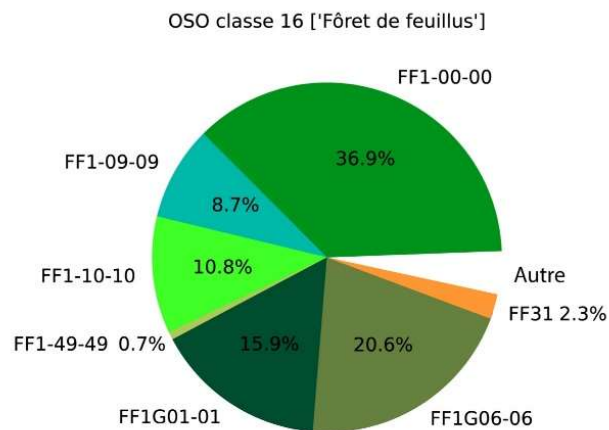
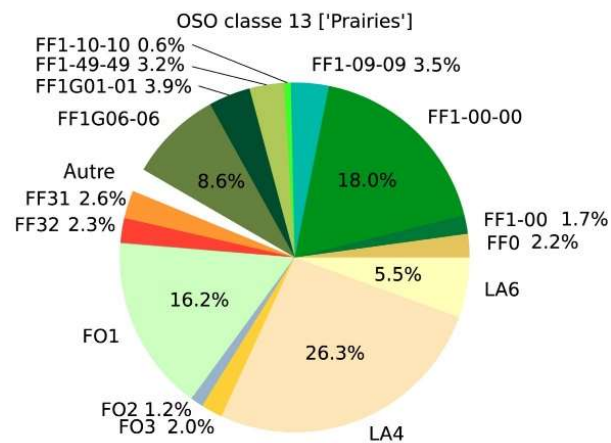
- Etude commandée à l'ONF par la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne (DPFM) - *en attente d'infos*
- European Forest Fire Information System (EFFIS)
  - Détecte les anomalies thermiques (NASA FIRMS)
  - MODIS 1 km
  - VIIRS 375 m
  - maj. 6x par jour

## 3 / Essai de croisement avec OSO

- ◆ Rappel de l'objectif : trouver une **alternative à la BD Forêt** dans le cas où celle-ci ne serait plus maintenue par l'IGN
- ◆ **Spécifications** d'OSO :
  - Actualisée tous les ans
  - Nombre de classes forestières : 3 (feuillus, conifères, landes ligneuses)
  - Résolution : 200 m<sup>2</sup>



## Correspondances en surfaces des classes OSO 2018 avec les classes IFN 2018- Département de l'Hérault



# 3 / Croisement avec OSO (Hérault ; 1/2)

Hérault – Indicateurs de précision

**Précision** : Plus elle est haute, moins le modèle se trompe sur les positifs

**Rappel** : Plus il est haut, plus le modèle repère de positif

**F-score** : synthétise les deux précédents indicateurs



2018			
	Precision	Rappel	F-score
Feuillus	0.97	0.37	0.54
Conifères	0.57	0.79	0.66
Lande ligneuse	0.52	0.08	0.14
Prairies /Pelouses	0.01	0.97	0.03
<b>Kappa</b>	<b>0.246</b>		
<b>Précision globale</b>	<b>0.409</b>		
2016			
	Precision	Rappel	F-score
Feuillus	0.96	0.42	0.58
Conifères	0.56	0.75	0.64
Lande ligneuse	0.53	0.20	0.29
Prairies /Pelouses	0.01	0.92	0.03
<b>Kappa</b>	<b>0.277</b>		
<b>Précision globale</b>	<b>0.45</b>		



# 3 / Croisement avec OSO (Hérault ; 2/2)

Hérault – Indicateurs de précision

2018

**Précision** : Plus elle est haute, moins le modèle se trompe sur les positifs

**Rappel** : Plus il est haut, plus le modèle repère de positif

**F-score** : synthétise les deux précédents indicateurs

	Precision	Rappel	F-score
Forêt (Feuillus + Conifères)	0.43	0.80	0.56
Non-Forêt	0.90	0.63	0.74
<b>Kappa</b>	<b>0.330</b>		
<b>Précision globale</b>	<b>0.672</b>		

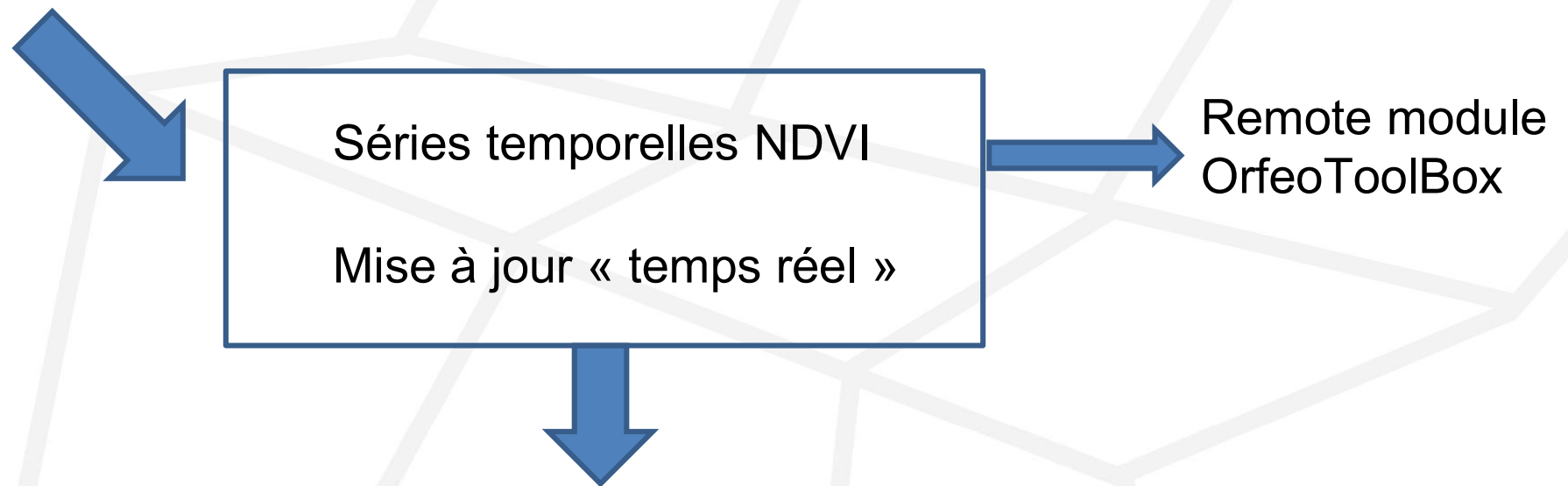
## 3 / Précision d'OSO sur les classes forestières : à retenir

- Précision **moyenne** sur les classes « **feuillus** » et « **conifères** »
- Précision **très faible** sur les classes « **landes ligneuses** » et « **prairies/pelouses** »
- Précision **moyenne** pour la distinction **forêt / non-forêt**

Décision sur poursuite ou pas

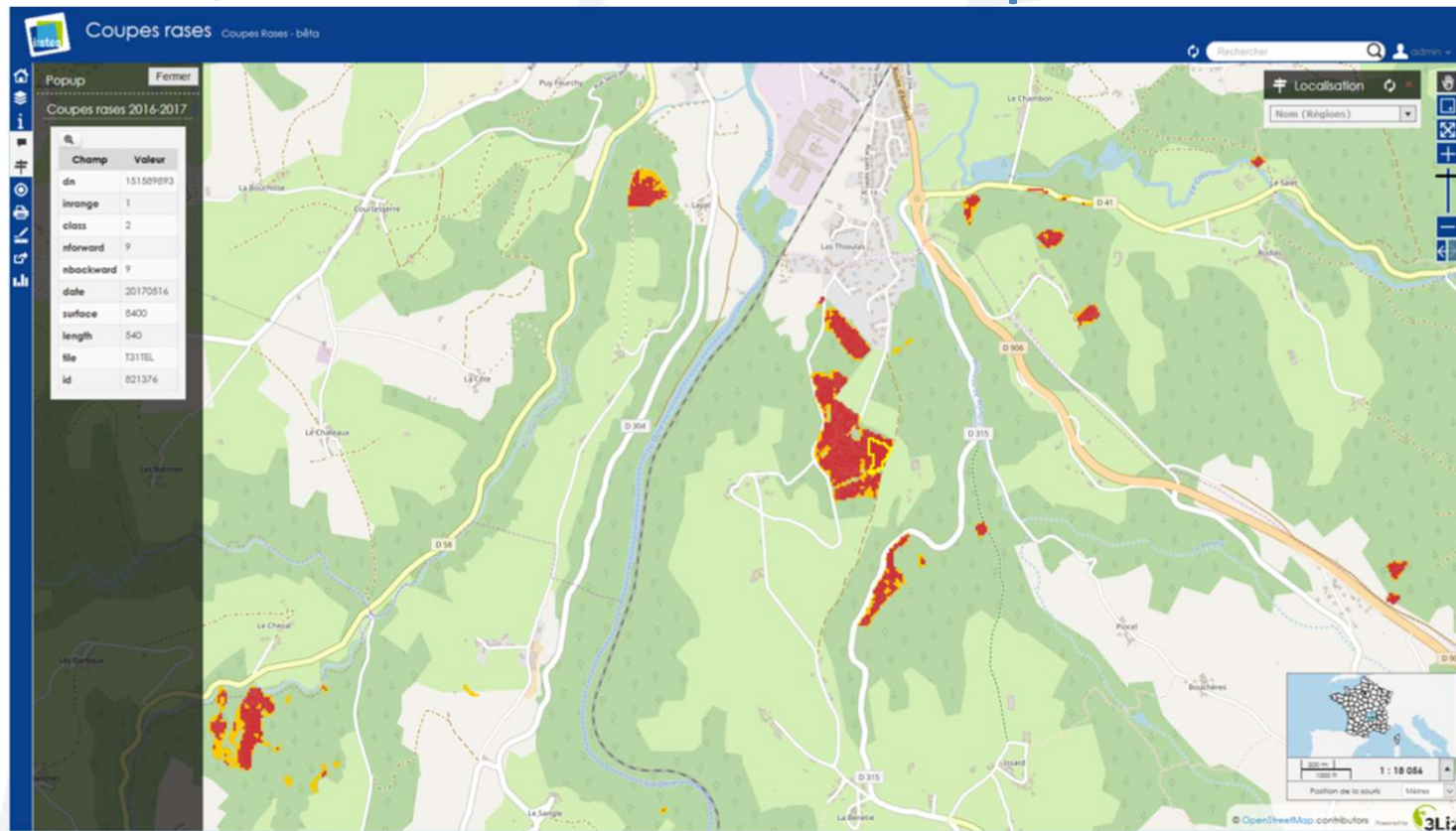
## 4 / Détection des coupes rases

Méthode bi-date NDVI présentée en GT 5 (2012-2015)





# 4 / Détection des coupes rases



Décision sur poursuite ou pas

# 4 / Détection des anomalies de végétation

**Package python fordead ([theia-land.fr/product/fordead/](http://theia-land.fr/product/fordead/))**

**Conçu pour la détection des anomalies de végétation**

Calcul de l'indice de végétation

Masquage (zone d'intérêt, nuages)

Apprentissage du modèle, prédiction et export de résultats

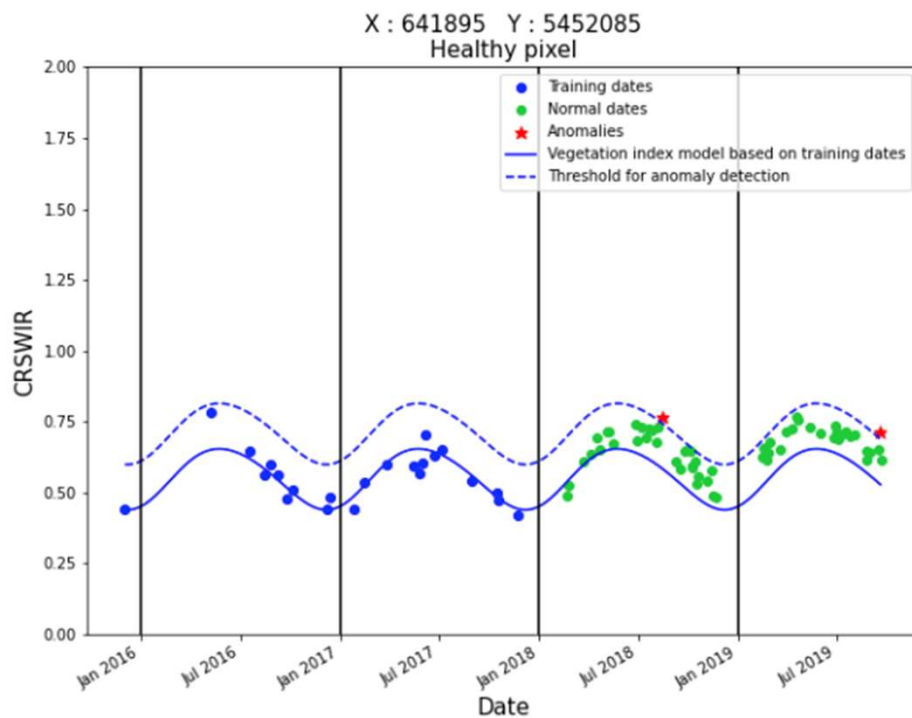
➔ Test sur les châtaigniers en Lozère

**CRSWIR** : sensible à la teneur en eau  
**NDVI** : sensible à la chlorophylle

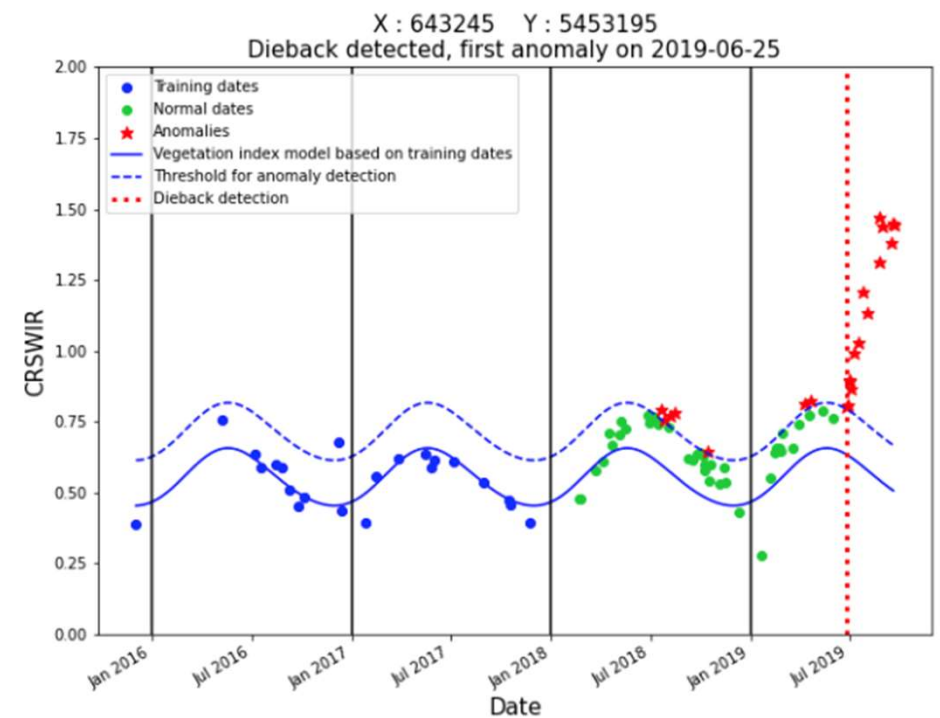


# 4 / Anomalies de végétation : tests pour les scolytes des épicéas (INRAE)

Pixel sain

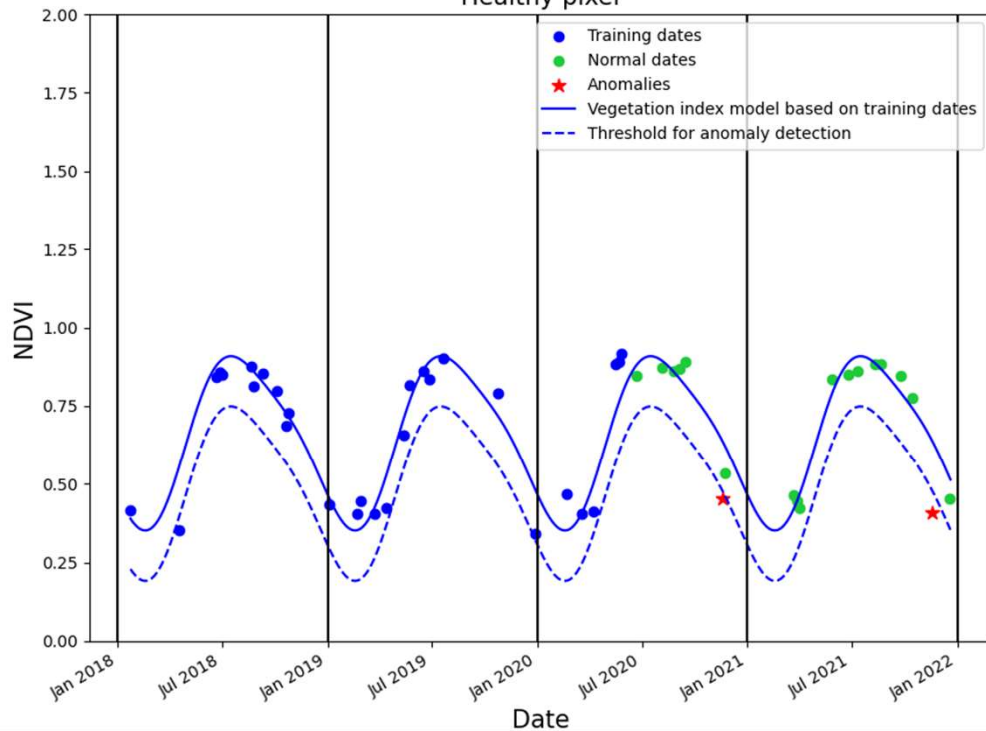


Pixel atteint

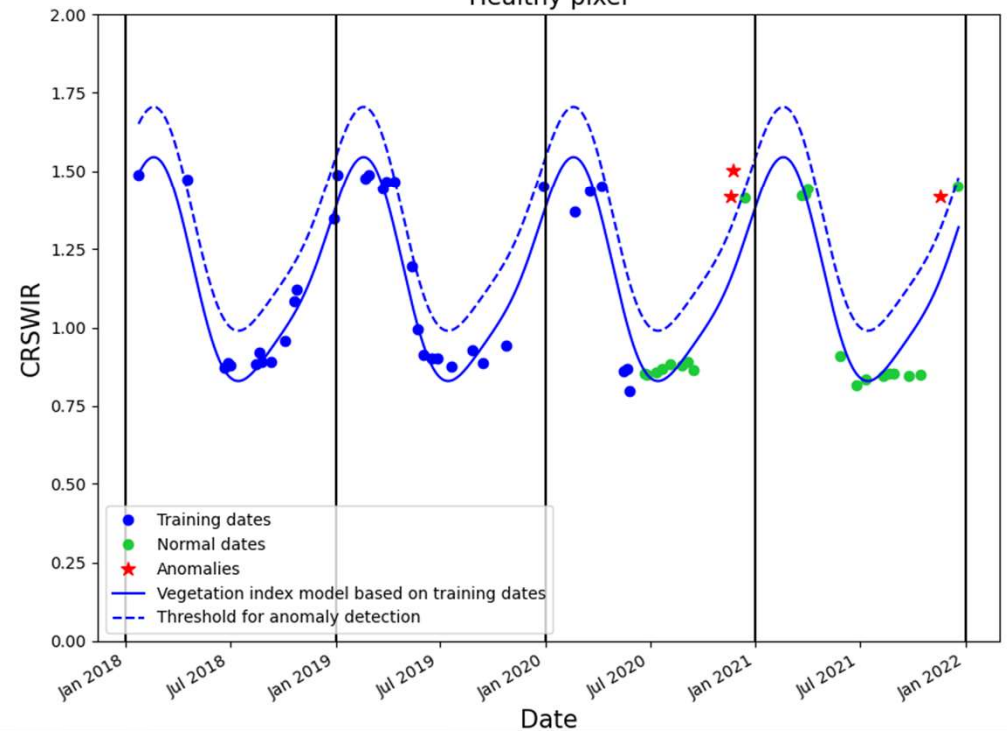


# 4 / Anomalies de végétation : test sur les châtaigniers (OPenIG)

X : 556455 Y : 4896875  
Healthy pixel



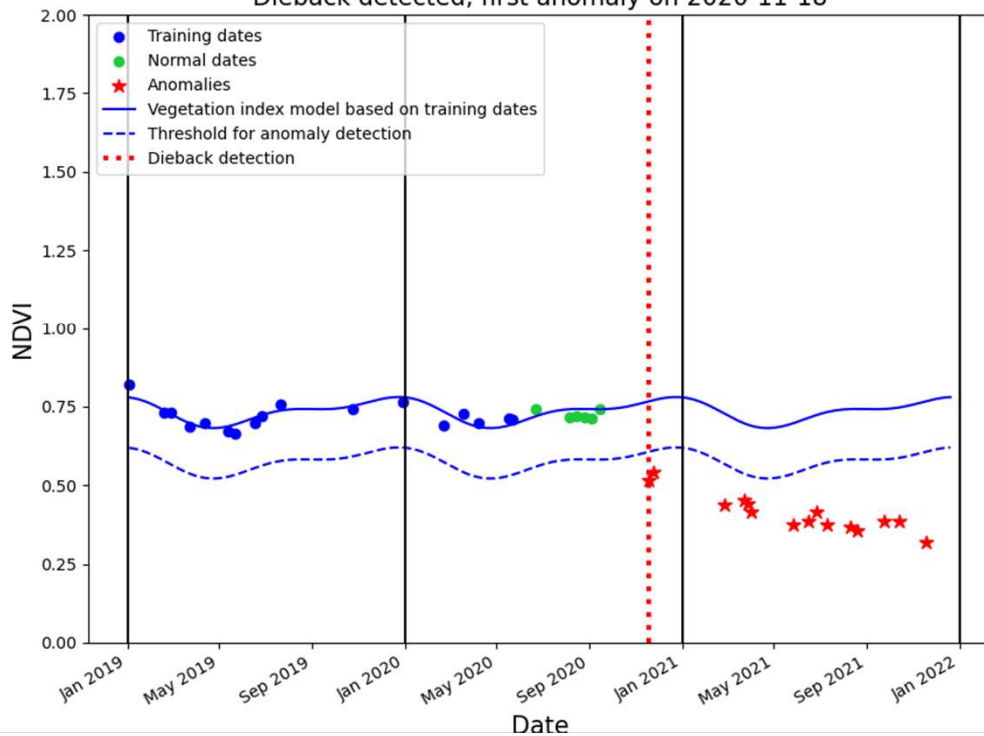
X : 556455 Y : 4896875  
Healthy pixel



# 4 / Anomalies de végétation : visualisation d'autres événements ?

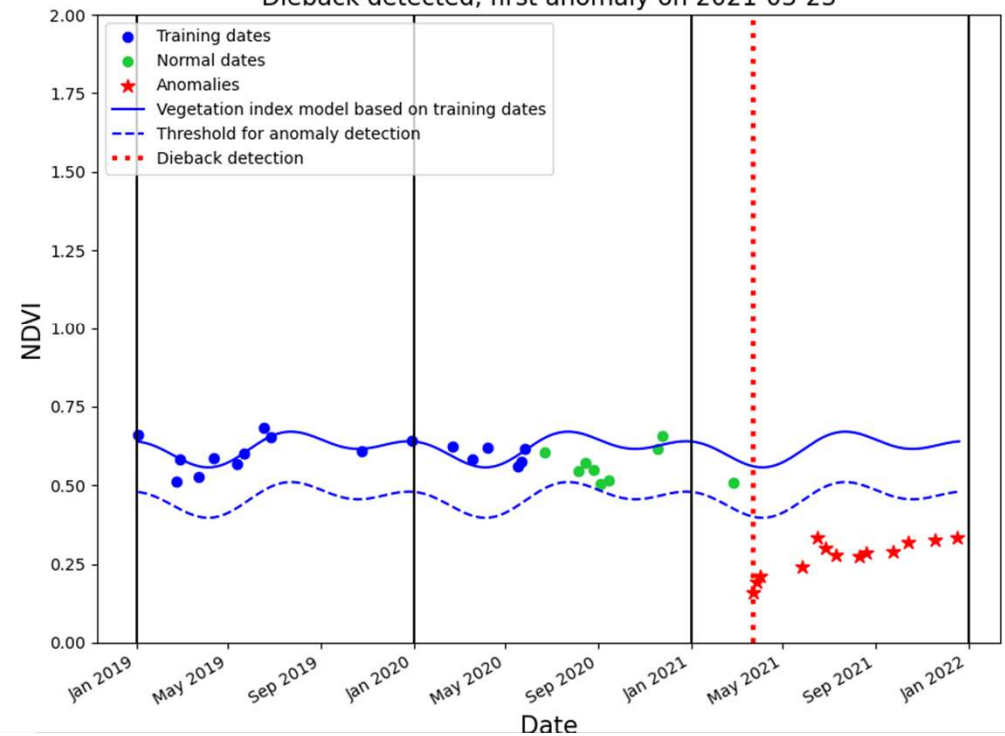
## Conifères (coupes?)

X : 556585 Y : 4909445  
Dieback detected, first anomaly on 2020-11-18



## Lande (incendies?)

X : 559575 Y : 4912825  
Dieback detected, first anomaly on 2021-03-23



## 4/ Détection des anomalies de végétation : conclusion

- Difficile d'identifier les châtaigniers malades
- Variabilité du cycle annuel
- Symptômes des maladies difficilement identifiables sur les images et/ou avec les indices utilisés
- Améliorations en cours au sein de l'INRAE
  - Détection d'autres maladies
  - Portage du package sur Qgis (plugin)



Décision sur poursuite de la veille  
ou pas



## 6 / Autres infos des membres du GT

National

### ◆ ONF :

- Portail national pour les élus (*devait ouvrir en avril 2022*)
- Contours des forêts publiques : disponibilité des données

### ◆ URCOFOR :

- nouvelle version de l'OFFRE (*démonstration*)
- obligations légales de débroussaillage ?
- cofinancement possible ?

### ◆ Autres ?

- Intérêt pour Viapir?

Régional

## 7 / Calendrier

- ◆ Prochaine réunion du GT :
  - xxxxx ?
  - pour quel objectif précis ?
  - de nouveaux besoins ?
- ◆ 30 juin après-midi à Lézignan-Corbières : présentation des travaux du GT à tous les adhérents qui le souhaitent

# Merci de votre participation!

Contacts : [afromagemariette@openig.org](mailto:afromagemariette@openig.org) et  
[samuel.pont@communesforestieres.org](mailto:samuel.pont@communesforestieres.org)